

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 22 FEVRIER 2023

Présents : Gilbert, Kathy, Hélène, Cédric, Françoise, Jean-Noël, Michel, Véronique, Thierry

Absent : Laurent (pouvoir donné à Thierry), Patrick (pouvoir donné à Gilbert)

Secrétaire de séance désigné : Thierry RECEVEUR

Ouverture de la séance à 19h00

Délibération 1 - Présentation du spectacle d'été à la zone de loisirs par Inès

Inès, Laboisseret, intervenante du Château du Rozier, est venue nous faire une présentation concernant l'organisation de spectacle « piano sur le lac » qui aurait lieu le 17 septembre 2023.

Devis : 3 500 € HT le spectacle + frais de déplacement 400 € HT = 3 900 € HT au total.

D'autres dates de propositions : 6 août 2023 ou 24 septembre 2023

Si on dit oui pour le 6 août, le coût serait de 3 500 € HT (pas de frais de déplacement).

Ticket tarif plein (enfant à partir de 12 ans) : 10 €

Tarif réduit pour les étudiants, demandeurs d'emploi, 12-18 ans : 8 €

La vente de billets est à la charge de l'organisateur (Château du Rozier)

Pour que la commune s'y retrouve, il faudrait vendre 150 billets environ.

On va devoir faire une grosse publicité.

Inès pense que c'est un projet ambitieux pour la commune.

Elle a d'autres propositions qui coûteraient de 600 € HT à 1 500 € HT

Notre choix :

Dimanche 24 septembre 2023 à 15h00

On va commencer doucement

Inès va revenir vers nous avec d'autres artistes qui correspondraient plus à ce qu'on recherche (musique plus entraînante).

On mettrait du coup un tarif à 8 € (adultes et enfants de moins de 12 ans)

-12 ans = gratuit

Tarif réduit = à déterminer.

On pourrait demander à une association du type, donneurs de sang, sou des écoles, de tenir une buvette.

On ferait un « pique-nique » géant avant le spectacle avec possibilité de réserver des plateaux froids qui seraient faits par Amélie.

Il faut se décider rapidement car les groupes risquent d'être pris.

2^{ème} délibération : Demande de subvention DETR/DSIL 2023

Projet de changement de la chaudière qui est souvent en panne à cause de sa vétusté et qui chauffe l'école et la mairie.

Une personne du SIEL est venue voir la mairie, ainsi que le plombier.

Le projet est parti en demande de subvention au SIEL ; on attend leur réponse (pas avant mai 2023).

On prendrait une chaudière à granulés

Somme totale : 39 220,34 € HT

Fonds propre : 7 844 € HT

Prime de chaleur d'avenir du SIEL : 22 428 € HT

Subvention demandée DSIL : 8948 euros HT

Délibération acceptée.

Tour de table :

Gilbert :

Problème d'infiltration d'eau chez GIRAUD : un expert va passer le 14 mars à 16h00

Il va déterminer si ça vient des travaux ou pas.

29 mars 2023 à 14h00 = Expertise concernant les escaliers de l'église (qui sont cassés depuis un an et un mois).

Hélène :

Lors du prochain conseil, on va prendre une délibération pour savoir si on loue la salle des associations à des personnes qui n'habitent pas à Saint Cyr.

Jean-Noël :

Les vieux panneaux en bois de la zone de loisirs vont être enlevés

Gilbert dit que des panneaux directionnels sont en place pour indiquer la zone de loisirs

Françoise :

A-t-on remplacé le cadenas de la barrière à la zone de loisirs ? Non, Patrick THIVILLIERS va gérer

Le ticket de cantine va augmenter de 3,90 € à 4,10 € à partir du 1^{er} avril 2023.

Elle est allée à Violay, pour participer à une réunion concernant une mission jeunesse (11 à 25 ans) qui va être réalisée. Un questionnaire va être envoyé aux jeunes.

Katty :

Madame VIGNON a fait remarquer qu'il n'y avait pas de panneau indiquant le parking, un panneau va être mis en place.

L'état des lieux a été fait avec Armelle PATIN lundi. Elle souhaiterait qu'on lui fasse une remise sur le loyer car elle souhaiterait refaire le couloir. On va lui faire une remise de 250 € sur le premier loyer soit 15 jours de loyer

Repas du conseil le 24 mars 2023. Auberge de l'Etang à Villechenève.

Fin du conseil à 21h40- Date du prochain conseil : 31/03/2023 à 19h00 (à confirmer).

GRATALOUP Gilbert

Maire



RECEVEUR Thierry

Secrétaire de Séance

